

Emploi partagé. Vénétiens ne connaît pas la crise

Katell Brélivet

« Oublions le temps partiel et découvrons le temps partagé ». C'est le modèle défendu par le groupement d'employeurs Vénétiens. À Lorient, 32 personnes cumulent au moins deux emplois dans 45 entreprises. Le point avec Cécile Demarche-Le Roux, responsable Vénétiens pays de Lorient, et Franck Delalande, directeur.

« Notre métier : organiser le temps partagé de nos salariés dans les différentes entreprises adhérentes », expliquent Cécile Demarche-Le Roux et Franck Delalande.



> Vous avez réuni vos salariés mardi soir pour une petite cérémonie des vœux. Combien sont-ils aujourd'hui ? Cécile Demarche, responsable Vénétiens pays de Lorient : Vénétiens Lorient compte 32 salariés en CDI et 45 entreprises adhérentes. Le principe est simple : une personne, salariée de Vénétiens, cumule au moins deux postes à temps partiel dans deux entreprises différentes avec un seul CDI. C'est un beau résultat pour notre groupement d'employeurs installé à Lorient depuis 2009. L'année dernière, douze nouvelles entreprises ont adhéré à Vénétiens (Plastimo ; ID Mer, le FCL, Apply Carbon, Groix et Nature...).

> Cela fait 17 ans que Vénétiens est implanté en Bretagne. Avez-vous vocation à élargir votre implantation ? Franck Delalande, directeur de Vénétiens : La première agence a été créée

en 1997 à Vannes. On a fait nos preuves pendant dix ans. En 2009, notre association s'est implantée à Lorient. Cela nous a permis de mesurer l'importance de la dynamique territoriale. On a réalisé qu'un groupement d'employeurs fonctionne s'il y a une proximité d'emplois et des chefs d'entreprise sur un même territoire. Ont suivi Auray et Ploërmel en 2010, Saint-Nazaire en 2011 et Nantes en 2012. 2013 a permis de conforter tout ça, ce sera le cas cette année et en 2015. Vénétiens n'a pas vocation à s'implanter partout.

> Votre concept, un CDI à temps partagé, est très novateur. Comment gérez-vous cette spécificité ? C. D. : Notre métier est d'organiser le temps partagé avec bon sens et pragmatisme. Il s'agit de répondre à des besoins de compétences à temps partiel durable. On fait un CDI qui est ensuite mis à disposition

des entreprises adhérentes. Le salarié cumule en général deux emplois mais ça peut aller jusqu'à quatre.

> Quel est le profil de vos salariés et des entreprises adhérentes ? C. D. : Nous recrutons majoritairement un public féminin. Peut-être parce que l'emploi partagé demande des qualités d'adaptabilité et d'organisation. Vénétiens est le premier groupement d'employeurs multisectoriel et propose des compétences sur toutes les fonctions transversales de l'entreprise : gestion, comptabilité, commercial, communication-marketing, qualité, logistique, informatique... Nous avons actuellement deux animatrices d'anglais, un dessinateur industriel et un juriste par exemple. Nous travaillons essentiellement avec les PME et les TPE (toutes petites entreprises).

> Gardez-vous longtemps vos

salariés ou rencontrez-vous un fort turn-over ? On rencontre beaucoup de personnes et toutes ne font pas l'affaire. Le résultat n'est pas immédiat. Tout ça se fait dans le temps, mais nous visons le temps plein ou le temps choisi. Sur 32 salariés, on a signé au total plus de 50 CDI. Le potentiel sur Lorient est énorme. Il arrive que des salariés à temps partagé soient embauchés à plein-temps dans une des entreprises adhérentes. Dans ce cas, il s'agit de turn-over positif.

> Comment faites-vous pour convaincre des entreprises de vous rejoindre ? Les entreprises ne savent pas qu'on existe. Et pourtant, le temps partiel ne suffit pas toujours. Nous leur proposons la bonne compétence au bon moment et de façon durable. Nous sommes depuis un certain temps sur un développement fort. Tout n'est pas négatif. Il y a

encore de l'emploi qui se crée. Cela passe par un cheminement différent.

> La loi sur le temps partiel va-t-elle vous être favorable ? Effectivement, cette loi, applicable au 1^{er} juillet prochain, interdira tout contrat à temps partiel en dessous de 24 heures par semaine. Or, il y a des employeurs qui ont besoin seulement d'un jour par semaine. Ça va être un vrai appel d'air pour nous. La solution sera chez nous.

> On a le sentiment que la crise n'a pas de prise sur vous. Effectivement, dans un contexte économique en crise, guère favorable à la création d'emploi, nous arrivons à proposer des CDI en offrant une nouvelle solution aux entreprises. Cela grâce à un vrai esprit collaboratif. Notre concept, tout en créant de l'emploi, permet aux entreprises de se développer. Un véritable cercle vertueux.

VÉNÉTIENS EN CHIFFRES

135 salariés dans le réseau

Sur cet effectif de 135 salariés, 32 personnes sont salariées de Vénétiens pays de Lorient. Il y a 45 entreprises sur le pays de Lorient (275 sur tout le réseau).

Vénétiens compte six agences dans le grand Ouest : Vannes, Lorient, Saint-Nazaire, Ploërmel et Nantes. Les femmes composent à 80% l'effectif de Vénétiens.

Un réseau qui attire

Vénétiens pays de Lorient vise un chiffre d'affaires d'1 M€ en 2014. A titre de comparaison, le groupe a atteint 4,6 M€ de chiffre d'affaires

en 2013. Et ce sont pas moins de douze nouvelles entreprises ont rejoint l'antenne lorientaise en 2013.

« Un CDI, un employeur mais deux ou trois emplois »



C'est le principe du concept défendu par Vénétiens. La personne signe un contrat à durée indéterminée à temps partagé avec Vénétiens. On peut partager jusqu'à quatre emplois chez Vénétiens. En moyenne, le salarié cumule deux postes. 12% : c'est la part du coût du salaire qui est reversée par les entreprises à l'association Vénétiens pour adhérer au dispositif et bénéficier ainsi d'emploi partagé.

UN CDI, PLUSIEURS POSTES...



Florence Allain, 35 ans

« Il faut savoir s'organiser »

Florence Allain, responsable qualité, habite à Larmor-Plage. Elle travaille depuis un an chez Venetis, un temps plein constitué de deux mi-temps : l'un pour la société Groix et Nature sur l'île de Groix et l'autre chez ID Mer à Lorient. « Il faut savoir s'organiser, être adaptable et surtout que chacune des parties soit dans une démarche de "partage", car en cas d'urgence, il faut que tout le monde puisse s'arranger ». Florence juge plus simple d'avoir un seul employeur plutôt que d'avoir à chercher elle-même les entreprises qui n'ont pas forcément toujours besoin de collaborateurs à temps plein.



Guenaëlle Helou, 45 ans

« Le cœur du métier est le même »

Guenaëlle Helou, assistante de gestion, habite Lanester. Chez Venetis depuis juillet 2011, elle travaille pour trois entreprises : Marine West, l'agence immobilière Le Bec de Lorient et les Peintures Tonnerre de Ploemeur. « Le cœur de métier est le même. Il faut savoir anticiper et bien s'organiser, ce qui permet de retrouver ses marques rapidement ». Elle est satisfaite, car elle n'aurait pas pu, seule, se construire un emploi du temps tel que celui-ci. « On fait partie des trois entreprises, mais pas tout à fait. C'est très enrichissant pour chacun de partager ses expériences avec les autres ».



Anne-Christine Noël, 36 ans

« À temps complet après un mois chez Vénétiens »

Anne-Christine Noël, webmaster, habite Sainte-Hélène. Elle travaille à temps complet pour trois entreprises : MGDIS à Vannes, La Cour d'Orgères à Quiberon et la Chocolaterie Henri Le Roux à Landevant. Anne-Christine a intégré Venetis après un an et demi de chômage. En un mois, elle a réussi à avoir un temps complet. « J'ai eu beaucoup de chance. C'est fatigant au début, car il faut assimiler les informations sur chaque entreprise, apprendre à connaître ses collègues de travail ». Plus la durée est courte, plus elle estime que c'est difficile. « J'échappe à la routine, j'acquiers plus d'expérience en un temps plus court ».